

Caisse de sécurité de la vieillesse

Les paiements de pensions sur la caisse de sécurité de la vieillesse ont atteint 560 millions, et les recettes fiscales créditées à la caisse, 376 millions; la caisse accuse donc, pour l'année financière, un déficit de 184 millions de dollars, mais ce déficit est couvert par un prêt temporaire consenti par le ministre des Finances. En 1957-1958, les paiements de pensions ont atteint 474 millions et les recettes fiscales créditées à la caisse, 372 millions, de sorte que les paiements ont dépassé les recettes de 102 millions. En vertu d'un crédit voté par le Parlement, ce dernier montant, auquel s'ajoute le solde au déficit de 2 millions pour 1956-1957, a été inscrit aux livres comme dépenses budgétaires en 1957-1958. Le Parlement a donné l'autorisation d'imputer sur les dépenses de 1958-1959 les prêts provisoires de 184 millions encore impayés le 31 mars 1959.

Opérations intéressant la dette

En 1958-1959, l'État a émis des titres se chiffrant par 9,286 millions de dollars (à l'exclusion du remboursement de bons du Trésor qui échoient périodiquement) et il a racheté ou converti des échéances pour un montant de 7,973 millions. Ces opérations se traduisent par une augmentation de 1,313 millions de dollars de la dette non échue. Cependant, comme les autres éléments du passif ont augmenté de 488 millions, la dette publique brute a augmenté de 1,801 millions pour se chiffrer à 20,220 millions au 31 mars 1959. Au cours de l'année financière, l'actif net a augmenté de 1,161 millions pour s'établir à 8,534 millions. Aussi la dette nette de l'État s'établissait-elle, au 31 mars 1959, à 11,686 millions de dollars, l'augmentation de 640 millions correspondant au déficit budgétaire, pour l'année financière, de 617 millions, plus un règlement de 23 millions à l'égard des opérations de l'année précédente.

Encaisse

Au cours de l'année financière, les soldes bancaires au crédit du Receveur général ont augmenté de 166 millions de dollars, étant donné que les besoins, aux fins des opérations budgétaires et non budgétaires, se sont chiffrés par 1,263 millions et que la dette non échue et impayée a augmenté de 1,429 millions (compte tenu des achats imputés sur le compte des placements de valeurs et sur le fonds d'amortissement).

3. COMPTES BUDGÉTAIRES

Le total des recettes, qui s'est élevé à 4,770 millions pour 1958-1959, est inférieur de 278 millions à celui de l'année financière précédente. Le total des dépenses, qui s'est chiffré par 5,387 millions, représente une augmentation de 300 millions sur celui de 1957-1958. Le déficit pour l'année financière a été de 617 millions de dollars, comparativement à 38 millions pour l'année précédente.

TABLEAU 2

RECETTES, DÉPENSES ET EXCÉDENTS OU DÉFICITS BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS	Recettes budgétaires	Dépenses budgétaires	Excédent ou déficit (-)
1955.....	4,123.5	4,275.3	-151.8
1956.....	4,400.0	4,433.1	-33.1
1957.....	5,106.5	4,849.0	257.5
1958.....	5,048.8	5,087.4	-38.6
1959 (provisoire).....	4,770.8	5,387.4	-616.6